SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DE LA BRENNE
Département de l'Indre

Liste des délibérations de la séance du 23 mars 2023 à LA Maison du Parc

Numéro délibération	Objet de la délibération
2023 06	Participation des communes Budget annexe Petite Enfance 1,102 €/hab
2023 07	Participation des communes Destination Brenne 0,4698 €/hab
2023 08	Participation des communes Contrat Enfance Jeunesse 0,4698 €/hab
202309	Participation statutaire des communes
202310	Approbation à l'unanimité Budget unique 2023 Parc
202311	Approbation à l'unanimité Budget unique 2023 Budget annexe Petite enfance
202312	Approbation à l'unanimité Compte administratif 2022 budget principal
202313	Approbation à l'unanimité Compte administratif 2022 budget annexePetite Enfance
202314	Fonds vert Elaboration stratégie foncière pour la préservation de la biodiversité
202315	Fonds vert Lutte contre les Espèces Exotiques Envhissantes sur les étangs
202316	Affectation du résultat 2022
202317	Approbation à l'unanimité Compte administratif 2022 Tableau budget annexe PE
202318	Approbation à l'unanimité Compte administratif 2022 Tableau
202319	Augmentation personnel avril 2023
202320	Travaux Maison de la Rénovation Financements
202321	Participation Opération bouchures
202322	Programme formation Prestataires touristiques Subvention Région Centre
202323	Travaux Maison de la Rénovation Financements
202324	Participation financière 100 €/an agriculteur engagé dans le Label Haie
202325	Travaux Maison de la Rénovation Financements DETR

Parc naturel régional de la Brenne

Une autre vie s'invente ici

Nombre de membres en exercice :	**74**
Nombre de membres présents :	**40**
Nombre de membres représentés :	**3**
Date de convocation :	**15 mars 2023**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt trois, le vingt trois mars, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Maison du Parc à Rosnay , sous la présidence de Laurent LAROCHE.

Membres votants présents :

Mesdames AVRIL Sabine, BIDAUD Nadine, BODIN Carole, BRUNET Marinette, CHAMFLY Véronique, CORBEAU Nathalie, DUBRAC Elisabeth, DUMANS Amélie, LACOU Lydie, MAISONNEUVE Annick, MARONNEAU Christine, MAYAUD Magalie, MILLET Ginette, PIMONT Véronique, PIPEREAU Brigitte, RAOUI Christelle, VRIGNAT Frédérique.

Messieurs BERNARD Thierry, BLONDEAU Gérard, BOSCARINO Robert, CAILLAUD Stéphane, CAMUS Jean-Louis, DARNAULT Joël, DARREAU Jean-Pierre, DAUBORD Michel, DENIS Christian, DODY Joël, FALQUIER Walter, HERVO Dominique, JUBERT Christophe, LAROCHE Laurent, LIAUDOIS Michel, MAYAUD Gérard, MOULENE Alain, MOUSSET Hubert, SECHERESSE Jean, THORPE William, TOUZET Gilles, VANDAELE Christophe, WILLIAMS Richard.

Mme CHAGNON Cathy donne pouvoir à M. SECHERESSE Jean

M. GOURLAY Philippe donne pouvoir à Mme BODIN Carole
M. CHARTIER Bruno donne pouvoir à Mme MILLET Ginette

Membres suppléants présents :

Monsieur NEVIERE Alain.

M. CAILLAUD Roland donne pouvoir à M. DARREAU Jean-Pierre

Étaient excusés :

Mesdames BARRAL Annie, FOUCHET Mathilde, LUCHINI Cathy, TARDY Dominique.

Messieurs AUGRY Cyril, BERGEAT Serge, BOIRON Patrice, BOUE Dominique, DRUI Martial, FLEURY Hervé, GABILLON Patrick, GARNIER Sébastien, HOLMGREN Christopher, VIDY Jean.

Assistaient en outre à la réunion :

Mme BLAIN-SAURET, Chargée de communication PNR
Mme DEBERGE, Secrétaire PNR
Mme LAVAUD, Secrétaire PNR
Mlle NGUYEN Aurore, stagiaire PNR
Mlle RICHARD, Secrétaire PNR
Mme TISSIER, La Nouvelle République
Mlle VENAULT, Assistante comptable PNR

M. BEAUCOURT, Martizay
M. BENARROUS, chargé de mission PNR
M. GOURRU, DDT
M. LALANGE, Directeur adjoint PNR
M. LEROY, Directeur PNR
M. RIGAUD, Chargé de mission PNR
M. MINIERE, Agent techniquePNR

Etaient en outre excusés :

Mme CHEVALLIER Jeanne, Région Centre
Mme MOREAU Claide, Conseil d e développeement

2023.06

Le Président rappelle au Comité syndical que lors du vote du budget annexe Petite Enfance 2023, il a été acté une participation des communes pour l'accompagnement du Contrat Enfance de la CAF d'un montant de 1,1202 €/habitant.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical :

- décide de demander une participation financière à chaque commune de 1,1202 € par habitant pour l'accompagnement du Contrat Enfance de la CAF,

- charge le Président de procéder au recouvrement de ces participations.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme.

Le Président

SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE BRENNE
LE BOUCHET
36300
ROSNAY

Laurent LAROCHE

Reçu en Sous-Préfecture, le 30 MARS 2023

Affiché, le 30 MARS 2023

Certifié exécutoire,
Le Président,

SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE BRENNE
LE BOUCHET
36300
ROSNAY

2023.07

Le Président rappelle au Comité syndical que lors du vote du budget 2023, il a été acté une participation des communes d'un montant de 0,4698 €/habitant pour Destination Brenne.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical :

- décide de demander une participation financière à chaque commune de 0,4698 € par habitant,

- charge le Président de procéder au recouvrement de ces participations.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme.

SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA BRENNE
LE BOUCHET
36300
ROSNAY

Le Président,

Laurent LAROCHE

Reçu en Sous-Préfecture, le 30 MARS 2023

Affiché, le 30 MARS 2023

Certifié exécutoire,
Le Président,

SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA BRENNE
LE BOUCHET
36300
ROSNAY

2023.08

Le Président rappelle au Comité syndical que lors du vote du budget 2023, il a été acté une participation des communes pour le Contrat Enfance Jeunesse d'un montant de 0,4698 €/habitant.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical :

- décide de demander une participation financière à chaque commune de 0,4698 € par habitant pour le Contrat Enfance Jeunesse,

- charge le Président de procéder au recouvrement de ces participations.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme.

SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA HAUTE VALLÉE DE CHEVREUSE
LE BOUCHET
38300
ROSNAY

Le Président,

Laurent LAROCHE

Reçu en Sous-Préfecture, le 30 MARS 2023

Affiché, le 30 MARS 2023

Certifié exécutoire,
Le Président,

SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA HAUTE VALLÉE DE CHEVREUSE
LE BOUCHET
38300
ROSNAY

L23.09

Le Président rappelle au Comité syndical que conformément aux statuts du Syndicat mixte, les cotisations statutaires des communes pour l'année 2023 s'établissent comme indiqué sur le tableau ci-joint.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical :

- approuve le montant des cotisations statutaires des communes comme indiqué sur le tableau ci-joint,

- charge le Président de procéder au recouvrement de ces participations.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme.

SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA BRENNE
LE BOUCHET
36300
ROSNAY

Le Président,

Laurent LAROCHE

Reçu en Sous-Préfecture, le 30 MARS 2023

Affiché, le 30 MARS 2023

Certifié exécutoire,
Le Président,

SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA BRENNE
LE BOUCHET
36300
ROSNAY

COTISATION DE BASE 2023

Communes du PNR	Cotisation au P.N.R.	Cotisation/ Habitant
AZAY LE FERRON	4932,87	5,60
BELABRE	6157,49	6,23
LE BLANC*	44370,65	6,71
CHALAIS	836,86	5,73
CHAZELET*	666,76	5,38
CHITRAY*	1047,07	5,60
CIRON*	4217,59	7,23
CONCREMIERS*	3423,87	5,13
DOUADIC*	2621,49	5,71
FONTGOMBAULT*	1444,82	5,73
INGRANDES*	1737,71	5,40
LIGNAC	2744,92	5,89
LINGE	1323,10	5,70
LUANT	9566,74	6,20
LURAIS*	1381,64	5,48
LUREUIL*	1438,25	5,41
LUZERET*	844,49	5,48
MARTIZAY	5946,47	6,12
MAUVIERES	1799,20	5,66
MEOBECQ	2020,39	5,37
MERIGNY*	3107,27	5,65
MEZIERES EN BRENNE	5648,17	5,53
MIGNE	1608,47	5,62
NEONS SUR CREUSE*	2134,47	5,38
NEUILLAY LES BOIS	3599,75	5,33
NURET LE FERRON*	1730,83	5,55
OBTERRE	1116,52	5,76
OULCHES*	2258,74	5,48
PAULNAY	1867,57	5,66
LA PEROUILLE*	2381,94	5,07
POULIGNY SAINT PIERRE*	5812,60	5,30
PREUILLY LA VILLE*	869,49	5,24
PRISSAC	3505,56	5,58
RIVARENNES*	3179,41	5,57
ROSNAY*	2951,10	5,55
RUFFEC*	3113,58	5,22
SACIERGES SAINT MARTIN*	1792,05	5,53
SAINT AIGNY*	1543,90	5,25
SAINT CIVRAN*	773,75	5,45
SAINT GAULTIER	12772,27	6,88
SAINTE GEMME	1447,90	5,36
SAINT HILAIRE	1693,33	5,46
SAINT MICHEL EN BRENNE	1827,59	5,54
SAULNAY	908,80	5,68
SAUZELLES*	1257,76	5,05
THENAY*	4998,98	5,49

COTISATION DE BASE 2023

TILLY	745,24	5,29
TOURNON SAINT MARTIN*	6921,73	5,85
VIGOUX*	2462,33	5,28
VILLIERS	930,12	5,41
VENDOEUVRES	6119,38	5,67
TOTAL	189 603,00	5,94

* Communes membres de la Communauté de Communes Brenne - Val de Creuse

2023.10

Le Président expose au Comité syndical le budget unique 2023 du Parc naturel régional de la Brenne.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical :

- approuve le budget unique 2023 à l'unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme.

Le Président,

SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA BRENNE
LE BOUCHET
36300
ROSNAY

Laurent LAROCHE

Reçu en Sous-Préfecture, le 30 MARS 2023

Affiché, le 30 MARS 2023

Certifié exécutoire,
Le Président,

SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA BRENNE
LE BOUCHET
36300
ROSNAY

2023.11

Le Président expose au Comité syndical le budget unique annexe Petite Enfance 2023.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical :

- approuve le budget unique annexe Petite Enfance 2023 à l'unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme.

SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA BRENNE
LE BOUCHET
36300
ROSNAY

Le Président,

Laurent LAROCHE

Reçu en Sous-Préfecture, le 30 MARS 2023

Affiché, le 30 MARS 2023

Certifié exécutoire,
Le Président,

SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA BRENNE
LE BOUCHET
36300
ROSNAY

L23-12

Le Président de la Commission des finances expose au Comité syndical les résultats du compte administratif 2022 de l'ordonnateur et du compte de gestion 2022 du budget principal du Parc naturel régional de la Brenne.

Hors la présence de Monsieur le Président et sous la Présidence du président de la Commission des finances, le Comité syndical :

- approuve à l'unanimité le compte administratif 2022,
- approuve à l'unanimité le compte de gestion 2022 de la Trésorerie.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme.

SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA BRENNE
LE BOUCHET
36300
ROSNAY

Le Président,

Laurent LAROCHE

Reçu en Sous-Préfecture, le 30 MARS 2023

Affiché, le 30 MARS 2023

Certifié exécutoire,
Le Président,

SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA BRENNE
LE BOUCHET
36300
ROSNAY

223.13

Le Président de la Commission des Finances expose au Comité syndical les résultats du compte administratif de l'ordonnateur et du compte de gestion 2022 du budget annexe Petite Enfance du Parc naturel régional de la Brenne.

Hors la présence de Monsieur le Président et sous la présidence du Président de la Commission des Finances, le Comité syndical :

- approuve le compte administratif 2022 à l'unanimité,
- approuve le compte de gestion 2022 de la Trésorerie à l'unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme.

SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA BRENNE
LE BOUCHET
36300
ROSNAY

Le Président,

Laurent LAROCHE

Reçu en Sous-Préfecture, le 30 MARS 2023

Affiché, le 30 MARS 2023

Certifié exécutoire,
Le Président,

SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA BRENNE
LE BOUCHET
36300
ROSNAY

2023.14

Le Président informe qu'un projet intitulé « Élaboration d'une stratégie foncière pour la préservation de la biodiversité et des zones humides sur le territoire du PNR Brenne » a été déposé au titre du Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires (Fonds vert) pour l'axe 3 « Accompagnement de la stratégie nationale biodiversité 2030 ».

Les dépenses prévisionnelles pour ce projet s'élèvent à 203 701 € répartis comme suit :

Coûts salariaux de la coordination et de l'intervention technique	160 141 €
Prestations (données et analyse)	38 760 €
Achats (matériel informatique)	4 800 €

La coordination qui sera réalisée dans le cadre de ce projet est financée au travers du Contrat territorial zones humides.

Une demande de financement à hauteur de 80 % a été faite dans le cadre du Fonds vert.

Après en avoir délibéré, le comité syndical :
- approuve l'opération ;
- autorise le Président à signer les documents relatifs à cette opération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA BRENNE
LE BOUCHET
36300
ROSNAY

Le Président,

Laurent LAROCHE

Reçu en Sous-Préfecture, le 30 MARS 2023
Affiché, le 30 MARS 2023

Certifié exécutoire,
Le Président.

SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA BRENNE
LE BOUCHET
36300
ROSNAY

b23.15

Le Président informe qu'un projet intitulé « Lutte contre les espèce exotiques envahissantes sur les étangs de Brenne à forts enjeux de biodiversité » a été déposé au titre du Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires (Fonds vert) pour l'axe 3 « Accompagnement de la stratégie nationale biodiversité 2030 ».

Les dépenses prévisionnelles pour ce projet s'élèvent à 214 411 € répartis comme suit :

Coûts salariaux de la coordination et de l'intervention technique	80 527 €
Prestations (arrachage manuel de jussie par une entreprise spécialisée, main d'œuvre pour l'arrachage manuel de la jussie par une entreprise d'insertion, communication (édition d'une plaquette et campagne de communication sur les réseaux sociaux)	121 269 €
Achats (nasses à écrevisses, bac d'équarissage, petits matériels, carabine, boîtes à fauve)	12 615 €

Une demande de financement à hauteur de 100 % a été faite.

Après en avoir délibéré, le comité syndical :

- approuve l'opération ;
- autorise le Président à signer les documents relatifs à cette opération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA BRENNE
LE BOUCHET
36300
ROSNAY

Le Président,

Laurent LAROCHE

Reçu en Sous-Préfecture, le 30 MARS 2023
Affiché, le 30 MARS 2023

Certifié exécutoire,
Le Président

SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA BRENNE
LE BOUCHET
36300
ROSNAY

2023.16

Le Président propose au Comité syndical de statuer sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022, du budget principal.

Constatant que le compte administratif présente :
- un excédent de fonctionnement de 671 669 €
- un déficit d'investissement de 93 103,64 €

Après en avoir délibéré, le Comité syndical :

- décide d'affecter 43 627,20 € à la section d'investissement (compte R1068) au budget unique 2023 du Parc naturel régional de la Brenne.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme.

SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA BRENNE
LE BOUCHET
36300
ROSNAY

Le Président

Laurent LAROCHE

Reçu en Sous-Préfecture, le 30 MARS 2023

Affiché, le 30 MARS 2023

Certifié exécutoire,
Le Président,

SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA BRENNE
LE BOUCHET
36300
ROSNAY

2023.17

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF

Nombre de membres en exercice :	**74**
Nombre de membres présents :	**40**
Nombre de suffrages exprimés :	**43**
Nombre de pouvoirs :	**3**
Date de convocation :	**15/03/2023**

Séance du : 23/03/2023 à 18 heures 00

Le Comité syndical sous la présidence de Laurent LAROCHE délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par Christophe VANDAELE, Président Commission Finances, , après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

COMPTE ADMINISTRATIF ANNEXE PETITE ENFANCE 389

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		19 754,46				19 754,46
Opérations de l'exercice	182 282,32	148 177,54			182 282,32	148 177,54
TOTAUX	182 282,32	167 932,00			182 282,32	167 932,00
Résultats de clôture	14 350,32				14 350,32	
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	182 282,32	167 932,00			182 282,32	167 932,00
Résultats définitifs	14 350,32				14 350,32	

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le Président,

SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA CHARTREUSE
LE BOUCHET
38300
ROSNAY

Laurent LAROCHE

Reçu en Sous-Préfecture, le - 3 AVR. 2023
Affiché, le - 3 AVR. 2023

Certifié exécutoire,
Le Président,

SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA CHARTREUSE
LE BOUCHET
38300
ROSNAY

S.M.PNR DE LA BRENNE - UNIQUE 379 **Exercice : 2022**

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF

Nombre de membres en exercice :	**74**
Nombre de membres présents :	**40**
Nombre de suffrages exprimés :	**43**
Nombre de pouvoirs :	**3**
Date de convocation :	**15/03/2023**

Séance du : 23/03/2023 à 18 heures 00

Le COMITE SYNDICAL sous la présidence de Laurent LAROCHE délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par Christophe VANDAELE, Président Commission Finances, , après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

COMPTE ADMINISTRATIF UNIQUE 379

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		377 764,35	236 892,40		236 892,40	377 764,35
Opérations de l'exercice	3 388 409,31	3 725 941,16	322 025,83	465 814,59	3 710 435,14	4 191 755,75
TOTAUX	3 388 409,31	4 103 705,51	558 918,23	465 814,59	3 947 327,54	4 569 520,10
Résultats de clôture		715 296,20	93 103,64			622 192,56
Restes à réaliser			78 470,76	127 947,20	78 470,76	127 947,20
TOTAUX CUMULES	3 388 409,31	4 103 705,51	637 388,99	593 761,79	4 025 798,30	4 697 467,30
Résultats définitifs		715 296,20	43 627,20			671 669,00

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA BRENNE LE BOUCHET 36300 ROSNAY

Le Président,

Laurent LAROCHE

Reçu en Sous-Préfecture, le - 3 AVR. 2023
Affiché, le - 3 AVR. 2023

Certifié exécutoire,
Le Président,

SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA BRENNE LE BOUCHET 36300 ROSNAY

2023.19

Le Président propose au Comité syndical de réactualiser les salaires des agents suivants à compter du 1er avril 2023.

- [redacted] indice majoré 361
- [redacted] indice majoré 401
- [redacted] indice majoré401
- [redacted] indice majoré 507
- [redacted] indice majoré 361
- [redacted] indice majoré 445
- [redacted] indice majoré 425
- [redacted] indice majoré 361
- [redacted] indice majoré 512
- [redacted] indice majoré 512
- [redacted] indice majoré 365

Après en avoir délibéré, le Comité syndical :

- accepte les augmentations indiquées ci-dessus à compter du 1er avril 2023,

- autorise le Président à signer les pièces à intervenir avec les agents,

- les crédits nécessaires sont inscrits au budget du Parc en section de fonctionnement.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme.

Le Président,

SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU MORVAN LE BOUCHET 36300 ROSNAY

Laurent LAROCHE

Reçu en Sous-Préfecture, le - 3 AVR. 2023

Affiché, le - 3 AVR. 2023

Certifié exécutoire,
Le Président,

SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU MORVAN LE BOUCHET 36300 ROSNAY

b23. 2

Le président rappelle aux membres du comité syndical le projet d'aménagement de la maison de la rénovation sur le site de la maison du Parc à Rosnay.

Le site de la maison du Parc a été aménagé depuis le début des années 1990 et ses bâtiments réhabilités en plusieurs phases, exceptés deux bâtiments utilisés tels quels.

Il est proposé de réhabiliter ces bâtiments de façon exemplaire pour accueillir la maison de la rénovation (PTRE, service au public de la rénovation thermique : espace d'accueil du public, espace de présentation biosourcé, bureaux) et valoriser le site du Parc. Ces bâtiments seront ainsi des démonstrateurs des techniques de rénovation thermiques biosourcées adaptées à la réhabilitation thermique du bâti ancien et participeront à sa promotion auprès du grand public, des élus et des professionnels du bâtiment.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical :

- approuve à l'unanimité les aménagements proposés,
- autorise le Président à solliciter le fonds vert en complément de la DSIL suivant le plan de financement ci-dessous

Dépenses	**Montant HT en €**	**Recettes**	**Montant HT en €**	**Pourcentage**
Travaux des différents lots		DSIL 1ère tranche	132 026	
		DSIL 2ème tranche	87 474	50%
		Fonds vert	**131 700**	30%
		Autofinancement	87 800	20%
Ss total 1- travaux	**439 000**	**Ss total 1 - travaux**	**439 000**	100%
Etudes	28 619	Fonds vert	64 266	80%
Prestation MOu	3 381			
Autres dépenses-Prestation Moe	48 332	Autofinancement	16 066	20%
Ss total 2- Etudes MOE	**80 332**	**Ss total 2 - Etudes-MOE**	**80 332**	100%
Total 1+2	**519 332**	**Total 1+2**	**519 332**	**100%**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le Président,

SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU BOUCHET 38300 ROSNAY

Laurent LAROCHE

Reçu en Sous Préfecture, le 14 AVR. 2023
Affiché, le 14 AVR. 2023

Certifié exécutoire,
Le Président,

SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU BOUCHET 38300 ROSNAY

023.21

Le Président rappelle au Comité syndical le projet de sensibilisation à la préservation du bocage (projet local pour le bocage) dans lequel est prévu une opération groupée de plantations en direction des communes et des agriculteurs. Cette opération «Bouchures» a pour but de proposer des plantations d'essences locales afin de reconstituer et restaurer le maillage de haies. Le Président propose au Comité syndical de demander une participation financière des bénéficiaires en fonction des plants souhaités, à hauteur de 100% lorsque le bénéficiaire n'est ni agriculteur ni une commune. Il en sera de même pour les agriculteurs engagés dans les PSE Bouchures. Les coûts pour les bénéficiaires sont les suivants :

1 - Plantation de haies champêtres
*petit plant (H40/60) avec protection et tuteur : 2,8 € / plant
*grand plant (H60/100) avec protection et tuteur : 4,2€ / plant

2 - Plantation d'arbres isolés
* plant avec protection et tuteur : 4,2 € / plant

3 - Plantation d'arbres fruitiers
* plant avec protection et tuteur : 8 € / plant

4 - Paillage et livraison
* Paille de lin/Bottes rondes 25 € / bottes
* Paille de lin/Petites bottes 4,35 € / bottes
* Dalles souples en fibre jute 1,5 € / dalle

Après en avoir délibéré, le Comité syndical :

- décide de demander une participation financière comme indiquée ci-dessus
- charge le Président d'émettre les titres de recettes.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour copie conforme.

Le Président,

SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA BRENNE LE BOUCHET 36300 ROSNAY

Laurent LAROCHE

Reçu en Sous-Préfecture, le - 3 MAI 2023
Affiché, le - 3 MAI 2023

Certifié exécutoire,
Le Président,

SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA BRENNE LE BOUCHET 36300 ROSNAY

2023.22

Le Comité Syndical,

Considérant que le Parc naturel régional de la Brenne est engagé depuis de nombreuses années dans des actions de professionnalisation des acteurs du tourisme notamment des guides nature autour de la marque Qualinat / Qualité Tourisme

Considérant qu'il est important de transmettre aux acteurs touristiques locaux un discours commun autour de l'histoire, du patrimoine et des enjeux de la Brenne qu'ils pourront retranscrire dans leurs propres accueils de visiteurs.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- décide de proposer aux prestataires touristiques un programme de formations comportant 16 modules et 5 capsules vidéo s'étalant sur 2023 et 2024.

- décide de déposer un dossier de demande de subvention à la Région Centre-Val de Loire dans le cadre du dispositif Tourisme Cap Développement pour un montant de 10 243 € TTC couvrant 50 % du coût total du projet.

Fait et délibéré les jour, mois, et an susdits.
Pour copie conforme.

Le Président,

SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA BRENNE
LE BOUCHET
36300
ROSNAY

Laurent LAROCHE

Reçu en Sous-Préfecture, le - 3 MAI 2023
Affiché, le - 3 MAI 2023

Certifié exécutoire,
Le Président,

SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA BRENNE
LE BOUCHET
36300
ROSNAY

2023.23

Le président rappelle aux membres du comité syndical le projet d'aménagement de la maison de la rénovation sur le site de la maison du Parc à Rosnay.

Le site de la maison du Parc a été aménagé depuis le début des années 1990 et ses bâtiments réhabilités en plusieurs phases, exceptés deux bâtiments utilisés tels quels.

Il est proposé de réhabiliter ces bâtiments de façon exemplaire pour accueillir la maison de la rénovation (PTRE, service au public de la rénovation thermique : espace d'accueil du public, espace de présentation biosourcé, bureaux) et valoriser le site du Parc. Ces bâtiments seront ainsi des démonstrateurs des techniques de rénovation thermiques biosourcées adaptées à la réhabilitation thermique du bâti ancien et participeront à sa promotion auprès du grand public, des élus et des professionnels du bâtiment.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical :

- approuve à l'unanimité les aménagements proposés,
- autorise le Président à solliciter le fonds vert en complément de la DSIL suivant le plan de financement ci-dessous

Dépenses	**Montant HT en €**	**Recettes**	**Montant HT en €**	**Pourcentage**
Travaux des différents lots		DSIL/DETR 1ère tranche	132 026	
		DSIL/DETR 2ème tranche	87 474	50%
		Fonds vert	**131 700**	30%
		Autofinancement	87 800	20%
Ss total 1- travaux	**439 000**	**Ss total 1 - travaux**	**439 000**	100%
Etudes	28 619	Fonds vert	64 266	80%
Prestation MOu	3 381			
Autres dépenses-Prestation Moe	48 332	Autofinancement	16 066	20%
Ss total 2- Etudes MOE	**80 332**	**Ss total 2 - Etudes-MOE**	**80 332**	100%
Total 1+2	**519 332**	**Total 1+2**	**519 332**	**100%**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Président,

SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA BRENNE LE BOUCHET 36300 ROSNAY

Laurent LAROCHE

Reçu en Sous-Préfecture, le - 3 MAI 2023
Affiché, le - 3 MAI 2023

Pour l'exécutoire
Le Président,

SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA BRENNE LE BOUCHET 36300 ROSNAY

2023.24

Le Président rappelle que dans le cadre du PSE bouchure, le Parc naturel régional de la Brenne a créé lors du comité syndical du 15 décembre 2022 une organisation collective de gestion dite OCG. Cette OCG permet notamment de labelliser les agriculteurs avec le Label Haie.

Le coût de labellisation est annuel. Il est réparti par une redevance annuelle d'utilisation du Label Haie auprès de l'Afac-Agroforesteries et d'un coût de certification auprès de Certis.
Certis étant l'organisme certificateur du label.

Le Président propose au Comité syndical de demander une participation financière de 100 €/an à chaque agriculteur engagé dans le label Haie.

Après en avoir délibéré, le comité syndical :

- décide de demander une participation financière de 100 €/an à chaque agriculteur engagé dans le label Haie.
- autorise le Président à signer les documents relatifs à cette opération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le Président,

SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA BRENNE
LE BOUCHET
36300
ROSNAY

Laurent LAROCHE

Reçu en Sous-Préfecture, le - 5 MAI 2023
Affiché, le - 5 MAI 2023

Certifié exécutoire,
Le Président.

SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA BRENNE
LE BOUCHET
36300
ROSNAY

023.25

Le président rappelle aux membres du comité syndical le projet d'aménagement de la maison de la rénovation sur le site de la maison du Parc à Rosnay.

Le site de la maison du Parc a été aménagé depuis le début des années 1990 et ses bâtiments réhabilités en plusieurs phases, exceptés deux bâtiments utilisés tels quels.

Il est proposé de réhabiliter ces bâtiments de façon exemplaire pour accueillir la maison de la rénovation (PTRE, service au public de la rénovation thermique : espace d'accueil du public, espace de présentation biosourcé, bureaux) et valoriser le site du Parc. Ces bâtiments seront ainsi des démonstrateurs des techniques de rénovation thermiques biosourcées adaptées à la réhabilitation thermique du bâti ancien et participeront à sa promotion auprès du grand public, des élus et des professionnels du bâtiment.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical :

- approuve à l'unanimité les aménagements proposés,
- autorise le Président :
  - à solliciter la DETR en complément du Fonds vert, suivant le plan de financement ci-dessous
  - à signer toutes les pièces à intervenir

Dépenses	**Montant HT en €**	**Recettes**	**Montant HT en €**	**Pourcentage**
Travaux des différents lots		DETR	219 500	50%
		Fonds vert	131 700	30%
		Autofinancement	87 800	20%
Ss total 1- travaux	**439 000**	**Ss total 1 - travaux**	**439 000**	100%
Etudes	28 619	Fonds vert	64 266	80%
Prestation MOu	3 381			
Autres dépenses-Prestation Moe	48 332	Autofinancement	16 066	20%
Ss total 2- Etudes - MOE	**80 332**	**Ss total 2 - Etudes-MOE**	**80 332**	**100%**
Total 1+2	**519 332**	**Total 1+2**	**519 332**	**100%**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le Président

SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA BRENNE
LE BOUCHET
36300
ROSNAY

Laurent LAROCHE

Reçu en Sous-Préfecture, le - 5 MAI 2023
Affiché, le

Certifié exécutoire,
Le Président,

SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA BRENNE
LE BOUCHET
36300
ROSNAY